

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	22 (1934)
<b>Heft:</b>	433
<b>Artikel:</b>	Les femmes et la Société des Nations : notes féministes sur la XVIIIe Conférence internationale du travail : [suite]
<b>Autor:</b>	Schmidt, Dora / H.Z.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261626">https://doi.org/10.5169/seals-261626</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cidé à y faire traiter, à côté des questions rentrant dans le champ d'activité spécial des Commissions, quelques-uns des grands problèmes d'ordre économique ou politique de l'heure. Faut-il ajouter ici qu'en ce qui concerne les finances de ce Congrès, le Comité est arrivé à la conclusion irréfutable que, même en comprimant à l'extrême toutes les dépenses, certains frais inévitables d'impression, de dactylographie, de personnel, de transport doivent être prévus, pour lesquels un appel est adressé à toutes celles qui ont à cœur le travail de l'Alliance... spécialement quand il arrive qu'elles vivent dans un pays à change élevé. A bons entendeurs, salut!...

Si le Comité a accepté la plupart des propositions de sa Commission de la Paix et de la Société des Nations, qui préside maintenant Miss J. Schain (Etats-Unis), en remplacement de la regrettée Ruth Morgan, il a d'autre part engagé une longue et chaude discussion sur cette révision de la Convention de Washington sur le travail de nuit des femmes, dont il a déjà été question dans notre précédent numéro, et qui a tellement agité l'opinion publique féministe dans certains pays, et par conséquent l'opinion féministe internationale, comme l'ont prouvé les débats également très animés au Congrès du C. I. F. En effet, autant dans tous les milieux ouvriers sans exception, on a redouté que cette révision, qui exempte de l'interdiction de travailler de nuit les femmes occupant des postes de direction impliquant une responsabilité, n'ouvre une brèche dans cette mesure de défense ouvrière à laquelle les intéressées tiennent essentiellement, autant des féministes de Tchécoslovaquie, de Gde-Bretagne et des pays scandinaves ont trouvé insuffisamment explicite la rédaction adoptée, et ont manifesté la crainte que quelques catégories de travailleuses (services sanitaires, services sociaux, services administratifs, etc. des usines) ne tombent malgré tout sous le coup de l'interdiction de la Convention, et ne risquent de la sorte d'être privées de leurs possibilités de travail. En outre, une confusion, dont l'*Open Door* a été cause en partant hâtivement en guerre contre une clause mal comprise relative à la dénonciation de cette Convention par les Etats signataires, n'a pas contribué à éclaircir la situation! mais, de même qu'au Congrès du C. I. F., les partisans et les adversaires de cette Convention revisée ont fait preuve d'un bel esprit de conciliation en s'unissant à mi-chemin de leur conception sur un même texte de résolution.

Et comme toujours, l'atmosphère de ces réunions a été stimulante. Ceci non seulement du fait du nombre des pays, et par conséquent des mentalités, représentés aux séances (Gde-Bretagne, Allemagne, France, Tchécoslovaquie, Etats-Unis, Hollande, Pologne, Suisse, Egypte et Indes), mais du fait aussi, ne craignons pas de le dire, de l'élargissement des vues, de l'analogie des conceptions politiques, de la franchise dans l'expression, qui caractérisent ce Comité. On critique trop souvent les petits côtés, les étroissesses, les mesquines des Comités féminins, pour que nous ne rendions pas à celui-ci ce témoignage que ce n'est en tout cas jamais par là qu'il risque de pêcher!

E. Gd.

## Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

quelques années, je m'étais inscrite au Conseil National des Femmes. Mais le droit de vote pour lequel on nous demandait de nous grouper, à quoi bon? était-ce bien notre affaire? que pourrions-nous y apporter d'utilité? Ne perdrons-nous pas notre temps à nous mêler de questions pour lesquelles nous n'étions pas faites?

Ce fut mon mari qui répondit à mes objections, en m'affirmant que le meilleur moyen de lutter contre l'exploitation du travail des femmes était d'obtenir pour elles le bulletin de vote, et ce sont les arguments qu'il me donna qui m'incitèrent à assister «en observateur» à la réunion organisée par Mme Jane Misme dans les salons du Cercle de La Française.

*Et ces arguments étaient solides, puisque, à la suite de cette réunion, Mme Brunschwig devint très vite secrétaire générale (Mme Schlumberger de Witt, à la mémoire de laquelle nous tenons à adresser nous aussi notre hommage, étant présidente) de la nouvelle Association, et combattit, avec l'énergie et la conviction que l'on sait, pour le progrès de notre cause.*

### A propos de «laborantine»

M. André Thérive, écrit dans les Nouvelles littéraires, à propos du dernier roman de Paul Bourget, ou plutôt son titre :

*Laborantine* est un mot forgé non encore en usage. On peut parler qu'il ne le sera jamais, à cause de l'aspect frivole que lui confère sa finale; mais il a l'air d'un diminutif caressant. De plus les mots avec lesquels il rime sont des péjoratifs: tels qu'*ignorantin*, *plaisantin*, qui n'ont même pu engendrer leurs féminins. Enfin *laborant* n'existe pas, même comme racine française; j'entends vivante en français; ses titres latins

## Notes féministes sur la XVIII<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

### III. 1

Nous ne saurons clore ces réminiscences féministes sur la dernière Conférence Internationale du Travail sans parler de l'*Open*

<sup>1</sup> Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

## Les Femmes et la Société des Nations

### Door International

Door International, qui, cette année, s'est fait tout spécialement remarquer. L'Organisation Internationale du Travail et son Secrétariat, le B. I. T., ainsi que la plupart des délégués à la Conférence, se placent encore, en ce qui concerne la protection des ouvrières, sur le plan de la politique sociale classique du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'avant-guerre, l'*Open Door International* estime que c'est auprès de l'Organisation internationale du Travail qu'il doit tout spécialement faire valoir ses revendications.

La théorie classique dit que, dans certains cas, la protection spéciale des ouvrières se justifie par le fait que, sur le marché du travail, les femmes, pour différentes raisons, défendent moins bien — ou peuvent moins bien défendre — leurs droits que les hommes, et qu'en outre la communauté est directement intéressée au sort de la femme comme mère et éducatrice des enfants. C'est ainsi que partout on se heurte à des difficultés pour

importer peu...). Il n'évoque pas du tout *laboratoire* aux sujets parlants qui constituent la foule.

Pour toutes ces raisons, je ne crois pas à *laborantine*, pas plus qu'à *cerveline* qu'a lancé jadis Mme Colette Yver, pour désigner les intellectuelles. Tous ces mots appartiennent au français langue morte... Eh! me dira-t-on, *midinette* fut créé de la même façon et a fait fortune. Apparemment, il avait plus de raison suffisante, et aussi plus de grâce extérieure.

### Encore et toujours les institutrices mariées

De l'*Educateur* (Bulletin pédagogique) ces détails sur une forme prise par la bataille pour et contre le droit au travail de la femme mariée dans le Jura bernois :

A Détémont, une assemblée communale avait décidé d'inscrire dans un règlement des dispositions restrictives concernant la réélection d'institutrices mariées.

La décision de l'assemblée n'a pas été approuvée par le gouvernement. Son refus est motivé par les considérations suivantes:

Les institutrices et les institutrices, conformément à la loi sur l'instruction primaire du 6 mai 1894, sont nommées, pour une période de six ans, par l'autorité compétente à tenir des dispositions du règlement municipaux. La commission scolaire fait des propositions, mais les élus sont choisis librement parmi tous les candidats brevetés qui se sont fait inscrire. La loi ne donne pas aux communes le droit de limiter, par voie de règlement, la liberté du choix des candidats. La seule attribution dévolue à la commune est de

désigner l'organe qui doit procéder à l'élection. Ainsi, en limitant l'éligibilité aux institutrices célibataires, le gouvernement estime que le règlement adopté par l'assemblée communale de Détémont, le 19 octobre 1933, est en contradiction avec la loi cantonale et il ne peut la sanctionner.

De plus, la loi qui fixe à six ans une période de fonction ne saurait être modifiée par une prescription réglementaire obligeant l'institutrice qui se marie au cours d'une période à démissionner. Cependant la législation cantonale n'empêche pas l'assemblée communale de tenir compte, lors des nominations, du principe qu'entendent fixer le règlement en question: les électeurs restent libres de n'appeler aux places d'institutrices devenues vacantes que des candidates célibataires et de ne pas réélire, à la fin de la période de fonctions, l'institutrice qui se sera mariée au cours de celle-ci.

La question des institutrices mariées, que le corps électoral croit avoir réglée une fois pour toutes, reviendra donc sur le tapis à chaque réélection.

L'arrêt gubernemental sauvegarde le principe de l'égalité devant la loi.

*Le principe est sauvegardé... oui. Mais son application terriblement menacée !*

### Trois assemblées de femmes suisses

#### Chez les institutrices

Les 9 et 10 juin a eu lieu, à Zurich, la rencontre des déléguées dans l'Ecole de plein air de l'Uetliberg, suivie de l'Assemblée générale de l'Association suisse des institutrices, dans une salle de l'Ecole secondaire de jeunes filles, à Zurich même.

Charmantes réunions et réception, dans une atmosphère de fête et de cordialité, ce qui n'empêche nullement, le samedi, une intéressante séance de travail, commençant, selon le rituel, par l'appel des déléguées, et se poursuivant par divers rapports, par l'accueil d'une nouvelle section, à Fraubrunnen, par des élections partielles, pour s'achever à 11 heures du soir.

L'Assemblée générale du lendemain s'ouvrit aux sons de la musique exécutée par des écoliers, puis la présidente remercia les nombreuses autorités présentes, et lut un rapport de l'activité du Comité central pendant les deux dernières années.

A la suite des élections du Comité, qui maintiennent dans leur charge les anciens membres, avec l'adjonction d'une nouvelle collègue, Mme Grosjean, de Thoune, on entendit une vibrante conférence de Mme le Dr. Somazzi, sous ce titre, qui n'est qu'une traduction bien approximative: *L'idée suisse de l'Etat en ces temps troublés*.

Banquet, discours, un petit tour sur le lac, — et ce furent les adieux après des journées parfaitement réussies.

(D'après la *Schw. Lehrerinnen-Zeitung*)

#### La Société suisse d'utilité publique à Lucerne

Six cents femmes environ, venues de toutes les parties de la Suisse, assistaient à l'Assemblée générale de cette Association. La ville était pavée en leur honneur, la salle de l'assemblée brillamment fleurie.

Le rapport de la nouvelle présidente centrale, Mme Schmid-Stamm, prouve que les sections ont bien travaillé. On en accueille trois nouvelles: Sonnenhalde, pour mères et enfants, à Wallenstadt; 107 femmes et 259 enfants y ont retrouvé la santé.

Mme Trüssel invite ensuite toutes les personnes présentes à la *Journée de la femme pour la démocratie*, à Berne, le 28 octobre prochain; et enfin, en sa qualité de rédactrice de l'organe de l'Association, elle présente Mme Scheurer-Demmler qui succède à Mme Julie Merz, sur laquelle une notice nécrologique a paru dans le *Mouvement Féministe*.

Pour terminer, on décida d'agir avec une énergie renouvelée en faveur des sans-travail, et en particulier de la population des montagnes; après quoi Mme Schumacher (Zurich) fit une intéressante conférence sur la *femme et la profession*.

#### L'Amie de la jeune fille

L'Assemblée générale de l'Association suisse de l'Amie de la Jeune Fille a eu lieu en mai à Lucerne. Nombreuses ont été les «Amies» accompagnées des diverses parties de la Suisse.

Le début de la séance fut consacré à la mémoire de la chère présidente décédée, Mme Eugénie Dutoit, dont Mme Eckenstein, vice-présidente, retracha le portrait en insistant sur l'affection



La promulgation ou la mise à exécution de mesures générales de protection ouvrière, on essaie tout au moins d'obtenir des mesures de protection pour les femmes.

Dans son Congrès de juillet 1933, à Prague, l'*Open Door International* a admis à l'unanimité quatre propositions qui ont été distribuées aux délégués de la Conférence internationale du Travail. Du reste, deux des femmes déléguées, Mme Arenholt (Danemark) et Mme Subbarayan (Indes) se sont déclarées d'accord avec les principes généraux de l'*Open Door*.

La proposition que fit Mme Subbarayan à la Commission s'occupant du travail du nuit d'étendre le plus possible les conditions spéciales faites aux femmes occupant des postes de direction (voir le précédent numéro du *Mouvement*) et de lever l'interdiction du travail de nuit pour les femmes occupant un poste de confiance» nous a laissé sceptique. Le terme «poste de confiance» peut prêter à une interprétation fort étendue. En effet, chaque femme contremaire ou secrétaire privée n'occupe-t-elle pas un poste de confiance? Mme Subbarayan déclare qu'aux Indes les femmes ne peuvent pas encore obtenir des postes importants, mais que, si un jour ces postes leur étaient ouverts, il serait utile et souhaitable que chaque femme ait la possibilité de décider librement si elle veut accepter ou refuser tel genre de travail. Nous sommes convaincu que c'est, même pour les Indes, une idée utopique. Là, comme en Europe, le jour viendra où la femme qui cherche un emploi devra tout simplement se soumettre aux conditions existantes, et se contenter, la plupart du temps, de la première occasion de travail qui se présentera à elle, même si les conditions ne lui conviennent pas. Aux Indes aussi, hélas! cette idée fictive de liberté individuelle dans le choix de son travail se verra cruellement transformée par la pratique. La proposition de Mme Subbarayan ne fut de resto pas appuyée.

Quant à la proposition de l'*Open Door International* de renoncer à étudier un projet de convention interdisant aux femmes le travail dans les mines, elle a soulevé un étonnant débat au sein de la Conférence. A l'appui de sa proposition, cette Association déclarait que les femmes devaient avoir, aussi bien que les hommes, le droit de travailler sous terre; qu'en Angleterre, lors de la mise en application de cette interdiction par le Coal Mines Act de 1842, les ouvrières avaient envoyé une délégation chargée de réclamer pour elles le droit de reprendre leur travail dans les mines, l'interdiction les ayant réduites au chômage; qu'aux Indes et au Japon les

**Pour la Terrasse, le Balcon et le Jardin**

RIEN N'EST PLUS PRATIQUE, PLUS CONFORTABLE ET REPOSANT QU'UN BON FAUTEUIL EN ROTIN OU UNE CHAISE LONGUE

ACHETEZ-LES chez le FABRICANT-SPECIALISTE

**H. Märki** r. du Conseil-Général, 16 6755 x

D'où vous trouverez un grand choix de modèles depuis 14 fr. ... Réparations ... Tél. 43.056

salaire des mineurs sont plus élevés que ceux des ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie, et qu'il n'y a donc aucune raison d'exclure les femmes de ce travail bien rétribué.

Par cette proposition, l'*Open Door International* a perdu les dernières sympathies de la Conférence. Celui qui a vu de ses yeux l'horreur du travail dans les mines, ou qui connaît seulement les rapports sur le travail des femmes dans cette industrie, sera heureux si, grâce à l'influence de l'Organisation internationale du Travail, cette activité ne peut plus à l'avenir être exercée que par des hommes. Ce travail doit malheureusement être fait. Il est déjà fort pénible et déprimant pour un homme. Pour une femme, il est encore plus accablant. En outre, le travail en commun dans des conditions aussi spéciales que celles qu'offrent les mines est un danger certain pour les bonnes mœurs.

Le résultat de cette proposition de l'*Open Door International* fut que l'on ne prit plus au sérieux ses autres revendications.

Dans une deuxième proposition, cette Association demandait que l'on veuille bien étudier une autre réglementation du travail de nuit, fixant des mesures analogues pour les hommes et pour les femmes, afin que, lors de l'introduction de la semaine de 40 heures, qui exigea une augmentation du travail par équipes, les femmes, ne pouvant faire partie des équipes travaillant la nuit, ne se voient pas tout simplement évincées du marché du travail. Cette idée se soutient mieux dans tous les cas que celle concernant le travail dans les mines. En outre, nous étions pleinement d'accord avec un mémoire présenté par l'*Open Door International* sur la question de l'assurance-chômage, et qui demandait que les prestations des sociétés d'assurance et de secours soient, dans tous les cas, les mêmes pour les femmes que pour les hommes. L'*Open Door International* désirait que la nouvelle Convention sur l'assurance chômage contienne sur point une stipulation précise. Ce désir n'a pas été pris en considération, mais la Convention ne contient cependant pas de dispositions spéciales permettant aux gouvernements de graduer les prestations des assurances d'après le sexe de l'assuré, ce que l'on pouvait craindre après le questionnaire de l'année dernière.

L'*Open Door International*, qui, — ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, — a certainement sa raison d'être, et dont les suggestions amènent parfois la réforme de certaines mesures de protection spéciale de l'ouvrière, a cependant prouvé, une fois de plus, qu'il ne peut, ni en Europe, ni hors d'Europe, prendre la direction de la lutte pour le droit au travail de la femme au travail. Il est trop théorique et trop extrémiste pour cela. Il surestime la valeur de l'individualité de l'ouvrière, sa force de volonté et son désir de succès, et ne tient pas assez compte des conditions pratiques et de l'intérêt qu'à la communauté à une protection toujours plus marquée de la femme. Dans tous les cas, par sa proposition concernant le travail dans les mines, il a perdu l'influence qu'il s'était acquise pendant les dernières années, et il est du devoir des autres organisations féminines de continuer à s'intéresser toujours plus intensément aux questions du travail des femmes.

Dora SCHMIDT.

(Traduction française par H. Z.)

## Le Bureau suffragiste international de Genève

Comme toutes ces dernières années, l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes ouvra à Genève, pendant l'Assemblée de la Société des Nations, un Bureau temporaire, destiné à servir de centre de ralliement et de rencontre à toutes les nombreuses féministes de passage dans cette ville à ce moment-là.

Grâce à un arrangement survenu avec le Comité International du Désarmement, et vu les excellentes expériences faites l'an dernier, c'est de nouveau dans le local même de ce Comité que se trouvera le Bureau de l'Alliance, soit en plein centre de vie internationale. Le Comité International du Désarmement est très agréablement, quoique modestement, installé à la place des Alpes (rue Adhémar-Fabri, 6), entre deux des hôtels préférés des délégués: Beau-Rivage et Richmonde, avec une terrasse au rez-de-chaussée ouvrant sur le lac, dès lequel le quai et un jardinier, et ce cadre suffisait à lui seul à attirer des visiteuses à l'Alliance. Mais on trouvera encore autre chose à ce Bureau: des cartes d'entrée pour les Assemblées de la S.d.N., des journaux féministes, du thé, des renseignements, des adres-

**Entreprise Générale d'Électricité  
ET DES TÉLÉPHONES CENTRAUX**

X 6857

**LOUIS MORANDO**  
CONCESSIONNAIRE

14, rue Micheli-du-Crest, GENÈVE

Téléphone 41.649 Cpte Chèques post. I. 846



## Le III<sup>e</sup> Camp des Educatrices à Vaudmarcus

(9-13 août 1934)

Pour la troisième fois, Vaudmarcus va rouvrir ses portes aux éducatrices aux travailleuses sociales de la Suisse romande.

Car ces vocations ne peuvent être exercées dans un esprit mediocre. Appelées à former la génération nouvelle, à placer sous ses yeux un idéal sans défaillance, l'éducatrice doit le posséder elle-même pour le transmettre, et se renouveler sans cesse à mesure qu'elle donne, car les forces les plus génératrices s'usent vite. Or, ce n'est souvent ni près d'elle, ni en elle-même, qu'elle trouve force et courage.

Il faut comprendre la valeur spirituelle de ces journées mises à part, où l'on quitte momentanément la vie accoutumée pour se ressaisir dans un lieu plus favorable que tout autre à la méditation libre et paisible. Le programme ci-après en donne une idée:

JEUDI 9 AOÛT, 17 h.: Séance d'ouverture.

— 20 h. 30: *Boudha et Civa, deux grandes figures de la sculpture hindoue*, conférence avec projections lumineuses par Mme Méville-Chavannes, professeur à Lausanne.

VENDREDI 10 AOÛT, 18 HEURES: *A la recherche de sources nouvelles*, conférence par M. Pierre Sercretan, pasteur à Lausanne.

SAMEDI 11 AOÛT, 10 h.: *L'art et la vie moderne*, conférence par M. Apotholoz, peintre et compositeur (Lausanne). — 20 h. 45: Lectures choisies dans l'œuvre de C.-F. Ramuz.

DIMANCHE 12 AOÛT, 14 h.: *Culte au camp*. — 15 h. 30: *Saint-François d'Assise, l'esprit de pauvreté et des temps modernes*, conférence par Mme L. von Auw, pasteur.

LUNDI 13 AOÛT, 9 h. 30: *Mise en commun des expériences du camp*. — 11 h.: Culte de clôture par Mme L. von Auw.

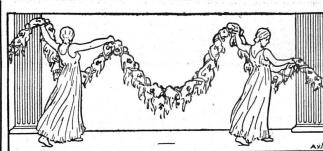
## Pour les vacances...

### Le « Camp d'amitié du Rozier »

L'Union Mondiale de la Femme nous prie d'annoncer à nos lecteurs l'ouverture d'un Camp d'vacances international pour la jeunesse, situé au Rozier (Hautes-Alpes françaises), à 1300 mètres d'altitude.

Ce camp pourra recevoir, durant le mois d'août, 25 à 30 jeunes gens de 17 à 25 ans, appartenant à des nationalités diverses, désireux d'entretenir des relations internationales amicales et d'échanger des idées. La vie y sera très simple, mais très saine: dortoir et cuisine rustiques, service assuré par les jeunes gens eux-mêmes, courses, bains de rivière, feux en commun, etc., le tout pour 2 fr. 50 francs par jour. Ce camp est placé sous la direction de M. et Mme Desdouits, professeurs au Caire.

S'adresser pour tous renseignements à l'Union Mondiale, 17, boulevard Helvétique, Genève.



## A travers les Sociétés

### Contre l'alcoolisme.

Si tout péril actuellement, l'alcoolisme prospère, qu'il soit d'allure élégante ou populaire; il n'est que de parcourir les journaux pour s'en rendre compte. Les associations antialcooliques se voient donc obligées de soutenir leur effort coûte que coûte.

La Ligue des femmes suisses, en particulier, compte sur l'esprit d'aide des femmes genevoises qui peuvent dès maintenant coopérer à la réussite de la vente fixée au 18 octobre, dans les locaux des Amis de l'Instruction.

Les comptoirs divers offriront surtout des objets pratiques. Ceux que leur valeur risquerait de laisser invendus seront attribués à une tombola américaine. Les enfants auront leur pêche miraculeuse et s'amuseront aux récits de « Tante Mitzon ». Le public adulte aura le plaisir d'entendre, dans la soirée, deux comédies, jouées avec grand succès ce printemps par la jeune société de collègues abstinents *Spes*, qui ont aimablement consenti à les répéter à notre bénéfice.

Les dons de tout genre seront reçus avec reconnaissance à la rédaction du *Bulletin de la Ligue*, 6, rue Marignac, chez Mme Patru.

A. P.

### Mise au point.

Mme Chapuisat nous prie de rectifier le passage de son compte rendu de la réunion des déléguées des *Frauenzentrale* de Suisse à Bienné paru dans un précédent numéro, en ce sens qu'il y a été indiqué par erreur que l'Union des Femmes de Lausanne s'était transformée en une Centrale féminine. L'Union des Femmes a simplement adhéré à une Fédération des Sociétés féminines de Lausanne qui vient de se créer.

Dont acte.

### Maitresses ménagères.

L'Association vaudoise des maitresses ménagères a tenu à Aigle, dernièrement, son assemblée générale coïncidant avec le dixième anniversaire de sa fondation. Le comité est formé de Mmes Jaton, présidente, Mottaz (Lausanne), secrétaire et Buxcel, caissière.

Jeanne VUILLIOMENET

## T. COMBE

Sa vie, son œuvre

Une brochure : Fr. 0,60

Chez l'auteur: 7, Tête de Ran, La Chaux de Fonds  
Envoi contre versement du prix au compte de cheques postaux: IV b, 1652.

Tous les matins, à 9 heures: recueillement avec musique. Tous les après-midi: entretiens avec les conférenciers du matin. Dans le courant de la journée: promenades, jeux, bains. Le soir: séances par cantonnement. Musique.

Les participantes sont nourries et logées pour le prix global de 23 fr., plus 2 fr. de finance d'inscription. S'inscrire auprès de Mme Renée Florian, Maupas, 38, Lausanne.

## Les prochains Congrès

Paris, FIN JUILLET: Conférence mondiale de la Femme, convoquée par un Comité d'initiative où se lisent les noms d'Isabelle Blum, Hélène Burniaux, Alice Pels (Belgique), Margarita Nelken, députée socialiste (Espagne), Mme Pichot, Mme Langevin, Madeleine Rolland, Andrée Viollis (France), Maude Royden, V. Brittain (Grande-Bretagne), Sun-Yat-Sen (Chine), etc.

Le but de ce Congrès est de protester contre les formes de gouvernements qui portent atteinte à la liberté des femmes.

Locarno, 1<sup>er</sup>-6 SEPTEMBRE: XXX<sup>e</sup> Congrès universel de la Paix, organisé par le Bureau International de la Paix.

Principaux sujets traités: Désarmement ou réarmement? — Les accords de Locarno et leur mission de paix dans le cadre de la S. d. N. — Les Conférences balkaniques et le Pacte balkanique. — Actualités. — Etc. Orateurs principaux: MM. Georges Scelle, G. Ferrero, prof. Pella, Mirkin Guezévitche, etc.

N. B. L'Association genevoise pour la S.d.N. organise un voyage en commun à ce Congrès à des conditions spécialement avantageuses. S'adresser au Secrétaire du Congrès, 8, rue Ch. Bonnet, ou à M. H. Duchosal, président de l'Association, 53, route de Chêne.

### Ouvrir bâlois de tissage.

Cette œuvre s'efforce de réaliser les nobles préceptes de Pestalozzi; elle occupe actuellement dans ses ateliers de Bâle, Saint-Gall, Menzingen et Zurich environ 170 garçons et filles anormaux. Par ces temps de crise, cet Ouvroir a besoin non seulement de sympathie et d'intérêt, mais d'acheteurs. La qualité de la marchandise est excellente. Acheter des toiles de fil, mi-fil ou de coton, des tissus de laine ou des articles confectionnés tels que rideaux, couvertures de chaises longues, passermetries à l'ouvroir, constituera un acte d'entr'aide et de bienfaisance sociales. Un dépôt a été ouvert à Genève, rue Verdaine, 12.

L.-H. P.

Protection du travail à domicile dans le canton d'Appenzell.

Depuis trois ans environ, la *Frauenzentrale* appenzelloise a organisé une œuvre d'ent'aide sociale en instituant, pour parer à la crise terrible qui sévit dans cette région, la confection à domicile de pantalons de skis, de golf, de travail (salopettes) et du dimanche. Elle emploie pour cela des tissus d'excellente qualité et ses prix sont très raisonnables. L'œuvre fait appel à l'esprit de solidarité confédéré pour l'aider à écouter le stock ainsi constitué. On obtient renseignements et échantillons à l'*Appenzellische Frauenzentrale-Heimarbeitbeschaffung*, Walzenhausen. Pour les pantalons de skis, même adresse, mais à Waldstatt.

L.-H. P.

### Union des Femmes de Lausanne.

L'Union des femmes de Lausanne a tenu, le 28 juin à Saint-Pierre, sous la présidence de Mme Comte, avocate, son assemblée générale secrétarielle. L'Union suit de près le mouvement de *La Femme et la démocratie*; elle a acheté et envoyé à Paris, pour le bazar du Conseil international des femmes, divers travaux, spécimens d'industrie domestique; elle s'efforce de procurer des tutrices au Service social de justice; elle a fait des démarches pour que des femmes soient déléguées à l'assemblée de la Banque populaire suisse puisqu'elles figurent en grand nombre parmi les porteurs de parts.

L'Union a signé avec quinze Sociétés féminines une pétition demandant que l'orientation professionnelle des jeunes filles soit confiée à des institutrices, à des femmes qualifiées en attendant la nomination de conseillères de vocation officielles. L'Union a pris une grande partie à la création de la centrale féminine lausannoise, groupant quinze associations, dont les statuts, extrêmement souples, ont été adoptés le 6 juin. Les cours ont reçu 263 inscriptions, dont 104 pour le français; les cours de français pour les jeunes Suisses allemandes en place à Lausanne sont toujours très appréciés.

S. B.

### Les 75 ans de la Source.

La Source, école normale évangélique de gardemalades indépendantes, école romande de gardemalades de la Croix-Rouge suisse, fondée le 4 novembre 1859 par la comtesse Valérie de Gasparin et son mari, a fêté, à Lausanne, le 21 juin, son 75<sup>e</sup> anniversaire. Elle a formé, à ce jour, 2578 infirmières travaillant dans 32 pays des cinq continents, et qui sont mobilisées en cas de guerre sous le drapeau de la Croix-Rouge.

### Femmes de pasteurs.

Les femmes de pasteurs du canton de Vaud ont fêté en juin, à Pully, le vingtième anniversaire de la création de leur groupement. Des travaux ont été présentés par Mmes Exachiat (Montreux), Curchod-Sercretan (Lausanne), Bieler-Dupertuis et Péclard (Lausanne). La présidente est Mme Vittoz (Etoy).